



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

GUIDE D'AIDE AU REMPLISSAGE DU
DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS
DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

(RAEP)

CONCOURS INTERNE

**DELEGUE AU PERMIS DE CONDUIRE
ET A LA SECURITE ROUTIERE**

au titre de l'année 2019

L'[arrêté du 28 septembre 2017](#) fixant les règles d'organisation générale et la nature des épreuves du concours interne pour le recrutement de délégués au permis de conduire et à la sécurité routière prévoit que chaque candidat remet au service gestionnaire du concours interne un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

Le dossier est transmis au jury en vue de l'épreuve orale d'admission. Il sert de support à l'entretien avec ce jury mais ne donne pas lieu à notation.

**AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER DE RAEP
PRENEZ CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES INDICATIONS
CI-DESSOUS**

Dans un souci d'accompagnement et d'égal traitement des candidats, le format du dossier de RAEP ne peut être modifié.

Complétez impérativement chaque rubrique en évitant les sigles.

Votre attention est appelée sur la nécessité de ne pas dépasser des cadres prévus.

Vérifiez lors de votre impression que l'ensemble de votre texte apparaît.

Rubrique « Votre expérience professionnelle »

(à dactylographier)

Cette rubrique est à remplir par ordre chronologique inversé. Il est recommandé de faire preuve d'esprit de synthèse.

Vous pouvez faire mention d'expériences professionnelles dans le secteur privé.

Pour toute fonction dans le secteur public, vous devez mentionner le grade détenu.

Dans tous les cas, veuillez indiquer l'intitulé du poste occupé.

Chaque expérience professionnelle doit impérativement être rattachée à l'un des domaines fonctionnels du Répertoire interministériel des métiers de l'Etat ([RIME](#)). Vous ne pouvez préciser que deux domaines fonctionnels maximum par expérience professionnelle.

Utilisez les menus déroulants pour renseigner le(s) domaine(s) fonctionnel(s).

Lors de vos impressions, ne vous souciez pas des intitulés qui n'apparaîtraient pas en entier.

Liste des domaines fonctionnels au regard du RIME :

1. Élaboration et pilotage des politiques publiques
2. Études Études, audit, évaluation, contrôle interne et prospective
3. Diplomatie et relations internationales
4. Sécurité
5. Défense
6. Renseignement
7. Justice
8. Contrôle externe
9. Éducation et formation tout au long de la vie
10. Enseignement supérieur, recherche et développement
11. Soutien au développement
12. Affaires sociales
13. Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation, santé des végétaux et des animaux
14. Laboratoires
15. Relation et service à l'utilisateur
16. Territoire et développement durable
17. Énergie, climat, air et véhicule
18. Immobilier, bâtiment et infrastructures
19. Culture et patrimoine
20. Finances publiques
21. Administration générale
22. Achat
23. Gestion budgétaire et financière
24. Affaires juridiques
25. Technique, logistique et maintenance
26. Ressources humaines
27. Numérique et systèmes d'information et de communication
28. Communication et valorisation des organisations

Rubrique « Votre formation professionnelle et continue »

(à dactylographier)

Ne mentionnez pas toutes les actions de formation suivies mais celles que vous jugez les plus importantes ou pertinentes pour mettre en valeur votre candidature.

Rubrique « Votre motivation à exercer les fonctions ouvertes à ce recrutement »

Vos développements doivent être **dactylographiés** et se limiter à trois pages.

Décrivez les acquis de votre expérience, vos atouts et vos motivations. Il vous est recommandé de présenter l'évolution professionnelle que vous souhaitez, en cohérence avec votre parcours professionnel.

DOCUMENTS ANNEXES

Les documents annexes (obligatoires et facultatifs) doivent être complétés et joints au dossier de RAEP.

DOCUMENT ANNEXE A COMPLETER ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- ▶ La déclaration sur l'honneur,
- ▶ Une enveloppe autocollante (format standard) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 20 g (libellée à vos nom et adresse) si inscription par voie postale.

DOCUMENTS ANNEXES FACULTATIFS :

Descriptif des documents que vous pouvez adjoindre au dossier de RAEP :

DOMAINE CONCERNE	NATURE DES DOCUMENTS
Votre parcours professionnel	DANS LE SECTEUR PRIVE - Copie(s) de certificat(s) ou contrat(s) de travail - Attestation(s) d'emploi(s) - Tout document justificatif d'activité
Votre parcours de formation	Copie(s) d'attestation(s) de formation ou de stage(s)

RAPPELS IMPORTANTS

Le dossier de RAEP (*après vous en être fait une copie*) doit être adressé intégralement complété, accompagné des documents annexes.

Aucun envoi complémentaire de document ne pourra être accepté par le service gestionnaire.

Votre dossier de RAEP accompagné des documents annexes doit être adressé :

au choix :

- par courriel : gestionnaire14-concours@interieur.gouv.fr
- par voie postale (*le cachet de la poste faisant foi*) au :

Ministère de l'intérieur
SG/DRH/SDRF/BRPP-Section concours
Concours interne de Délégué au PCSR
27 cours des Petites Ecuries
77185 LOGNES

au plus tard le mercredi 20 mars 2019